PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-022-2026-10

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2026

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France /

IDF-2026-10-08-00012 - Arrêté ??Portant subdélégation de signature de Madame Mylène TESTUT-NEVES??Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture??et de la forêt d'Île-de-France, en matière administrative???? (2 pages) Page 3

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France

IDF-2026-10-08-00012

Arrêté
Portant subdélégation de signature de Madame Mylène TESTUT-NEVES
Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière administrative

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

ARRÊTÉ

Portant subdélégation de signature de Madame Mylène TESTUT-NEVES
Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, **en matière administrative**

La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

Vu l'arrêté ministériel du 08 juillet 2024 modifié nommant Mme Mylène TESTUT-NEVES, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France, à compter du 1er septembre 2024,

Vu l'arrêté du 6 août 2024 modifiant l'arrêté du 8 juillet 2024 portant nomination de la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France

Vu l'arrêté du Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, N°IDF-2026-06-15-00007 du 15 juin 2026, portant délégation de signature à Madame Mylène TESTUT-NEVES, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France, en matière administrative,

ARRÊTE

Article 1er : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Mylène TESTUT-NEVES, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, la délégation de signature qui lui est consentie par l'arrêté préfectoral N°IDF-2026-06-15-00007 du 15 juin 2026 susvisé est exercée par :

- Mme Claire LE BIGOT, directrice régionale et interdépartementale adjointe,

Article 2 : Subdélégation de signature est donnée aux agents suivants de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, dans les matières et pour les actes relevant de leur domaine d'activité :

- M. Filipe SANTOS, chef de mission, pour ce qui concerne la mission du pilotage stratégique. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à M. Christophe CODARINI, adjoint au chef de mission.

5 rue Leblanc – 75911 PARIS Cedex 15
Tél : 01 82 52 46 46
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

- Mme Emilie CAVAILLES, cheffe de service pour ce qui concerne le service régional de l'économie agricole. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Mme Anne-Laure LAVAL, adjointe à la cheffe de service ;
- Mme Claire FUENTES, cheffe de service, pour ce qui concerne le service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Mme Clara GOOSSAERT, adjointe à la cheffe de service ;
- Mme Fanny HERAUD, cheffe du service, pour ce qui concerne le service régional de l'information statistique et économique. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Mme Myriam ENNIFAR, adjointe à la cheffe de service ;
- Mme Anne RICHARD, cheffe du service, pour ce qui concerne le service régional de la formation et du développement. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Mme Fatiha LOUNICI, adjointe à la cheffe de service ;
- M. Arnaud CHATRY, chef du service, pour ce qui concerne le service régional de l'alimentation. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à M. Mohammed ROUINA, adjoint au chef de service.

Article 3 : L'arrêté n° IDF-2026-06-16-00004 du 16 juin 2026 est abrogé.

Article 4 : Une copie de cet arrêté sera adressée au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris (direction des affaires juridiques).

Article 5 : La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Île-de-France) accessible sur le site internet de la préfecture : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/.

Fait à Paris, le 08 octobre 2026

La directrice régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

SIGNE

Mylène TESTUT-NEVES